

# REALITES

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Le Conseil d'administration de REALITES annonce une attribution gratuite d'actions

*Saint-Herblain, le 25 mai 2023, 17h45.*

Dans un contexte de marché exceptionnel et incitant à la prudence, le Conseil d'administration de REALITES réuni le 17 mai 2023 a décidé, à l'initiative de son Président, de ne pas proposer pour l'exercice 2022, de distribution de dividendes à l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 29 juin 2023<sup>1</sup>. Cette décision vise à préserver le niveau de trésorerie de l'entreprise et à maintenir sa politique ambitieuse de développement.

Aussi, en vertu de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'Assemblée générale mixte du 19 mai 2022, le Conseil d'administration de REALITES a décidé ce jour de procéder à une attribution gratuite d'actions au profit de l'ensemble des actionnaires de la société.

Pour ce faire, REALITES réalisera une augmentation de capital par incorporation des réserves avec l'émission de 435 454 nouvelles actions. Elles seront attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison d'une action nouvelle pour 10 actions détenues. Les actions correspondant aux droits formant rompus non attribués seront cédées sur le marché, sans frais pour les actionnaires, et les sommes issues de cette vente seront allouées à leurs bénéficiaires.

À la suite de cette opération, le capital de la société s'élèvera à 31 278 654,29 € et sera composé de 4 789 993 actions d'une valeur nominale de 6,53 € chacune.

Le Conseil d'administration a donné tout pouvoir au Président aux fins de déterminer les conditions définitives de l'attribution gratuite d'actions, notamment la date de livraison des actions nouvelles, et de procéder à la réalisation de cette opération pour le 31 juillet 2023 au plus tard.

*« Au regard du contexte, ne pas proposer de distribution de dividendes est une décision responsable, que j'assume parfaitement. L'attribution d'actions gratuites, une première pour REALITES, vient remercier l'ensemble de nos actionnaires pour leur engagement à nos côtés. Toutes nos équipes sont plus que jamais mobilisées pour réussir à 360° »,* déclare Yoann CHOIN-JOUBERT, P-DG du groupe REALITES.

**Agenda : Assemblée générale des actionnaires - jeudi 29 juin 2023 à 17h30**

#### À propos de REALITES

Fondé en 2003 par Yoann CHOIN-JOUBERT, son PDG, REALITES est un développeur territorial qui construit avec et pour les villes et les métropoles de nouvelles solutions porteuses de sens, créatrices de valeurs, d'attractivité et de développement économique. Grâce à son double positionnement en Maîtrise d'ouvrage (construction de logements, habitats gérés, commerces, bureaux, locaux d'activités...) et en Maîtrise d'usage (services en hospitalité, santé, entertainment), REALITES crée des projets qui anticipent les besoins des villes et des quartiers.

Le Groupe est également engagé dans une profonde mutation des process de construction avec Mayers, sa filiale spécialisée dans la construction bas carbone et notamment le hors site, qui rassemble les expertises techniques et

---

<sup>1</sup> Dividende initialement proposé : 0,99 € par action, soit une enveloppe globale de 4,3 M€.

# REALITES

industrielles du Groupe afin de concevoir des projets répondant aux enjeux de la construction d'avenir.

Premier maître d'ouvrage entreprise à mission en France, REALITES confirme officiellement son engagement de concilier but lucratif & intérêt collectif, avec l'appui d'un Comité de mission composé d'experts reconnus.

Fort de plus de 1 100 collaborateurs et d'une ambitieuse stratégie de développement en France et à l'international (Maroc, Sénégal, Portugal), REALITES affiche en 2022 une hausse de 27% de son chiffre d'affaires à 364 M€. Le Groupe a pour ambition de réaliser en 2025 un chiffre d'affaires de 800 M€ avec un taux de résultat opérationnel de 8%.

REALITES est coté sur Euronext Growth Paris depuis 2014 et son titre est éligible au PEA PME (code Isin : FRO011858190, Mnémo : ALREA). REALITES est éligible comme support de réinvestissement dans le cadre d'un report d'imposition tel que prévu par l'article 150-0 B ter du Code Général des Impôts.



Pour en savoir plus : [realites.com](https://realites.com)

**Contact analystes/investisseurs :**

REALITES - Arnaud Tesson : +33 2 40 75 50 91 - [comfi@realites.com](mailto:comfi@realites.com)

**Contact presse économique et financière :**

CAPVALUE - Gilles Broquelet : +33 1 80 81 50 00 - [info@capvalue.fr](mailto:info@capvalue.fr)

**Contact presse corporate et immobilier**

REALITES - Matthieu Maury : +33 6 80 12 29 94 - [m.maury@realites.com](mailto:m.maury@realites.com)

AGENCE OXYGEN - Coralie Maussion - +33 6 43 44 41 25 / Carole Huet - +33 6 03 49 67 80 - [realites@oxygen-rp.com](mailto:realites@oxygen-rp.com)

**[Rejoignez Utiles en Actions, le Club Actionnaires de REALITES](#)**